



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA MOSELLE

CABINET DU PREFET
BUREAU DE LA SECURITE INTERIEURE

Affaire suivie par Madame Sophie SEYER

☎ : 03.87.34.87.17

☎ : 03.87.34.87.45

Arrêté - liste des personnes habilitées n° 2011-091

ARRÊTE

CAB-BSI Chiens Dangereux n° 2011-091

en date du lundi 10 octobre 2011

établissant la mise à jour de la liste des personnes habilitées à dispenser la formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du Code Rural

~*~*~

LE PREFET DE LA REGION LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE EST
PREFET DE LA MOSELLE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU** le code rural notamment ses articles L.211-11, L.211-13-1, L.211-14-2, L.214-6, L.211-18 et R.211-5-3 à R.211-5-6 relatifs aux chiens susceptibles d'être dangereux ;
- VU** la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;
- VU** le décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;
- VU** l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural ;
- VU** l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural ;
- VU** l'arrêté du 15 décembre 2009 modifiant l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural ;
- VU** la circulaire Interministérielle d'application n° NOR/AGRE/09/15148/C du 23 juin 2009, relative à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux et en application du décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;
- VU** les dossiers de demande d'habilitation réceptionnés à la date de signature du présent arrêté ;
- VU** l'arrêté préfectoral DRCLAJ n° 2009-55 en date du 9 novembre 2009 portant délégation de signature en faveur de Madame Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète, directrice du cabinet du Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Zone de Défense Est, Préfet de la Moselle,
- CONSIDERANT** les arrêtés CAB-BSI Chiens Dangereux n° 2009-141 du 15 juillet 2009, n° 2009-168 du 24 septembre 2009, n° 2009-181 du 29 octobre 2009, n° 2009-195 du 12 novembre 2009, n° 2009-210 du 4 décembre 2009, n° 2010-001 du 5 janvier 2010, n° 2010-017 du 9 février 2010, n° 2010-034 du 22 avril 2010, n° 2010-063 du 24 juin 2010, n° 2010-100 du 9 septembre 2010, n° 2010-133 du 29 novembre 2010, n° 2011-020 du 21 mars 2011
- SUR PROPOSITION** de Madame la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Toute personne mentionnée sur la liste ci-dessous est habilitée à dispenser la formation prévue à l'article R.211-5-3 du code rural :

Identité du formateur		Cordonnées téléphoniques	Adresse professionnelle et lieu de délivrance des formations	Diplôme, titre ou qualification
1	Mademoiselle Corinne SCHLEININGER	06.19.52.42.98	Sporting Dog 54 « Auboué » 54580 AUBOUÉ	Éducatrice
2	Monsieur Dominique MINELLI	06.72.88.52.83	Club d'Education Canine d'Audin-le-Tiche Dog Académy Lieu dit « Zéel » 57390 AUDUN-LE-TICHE	Moniteur
3	Madame Isabelle MINELLI			Monitrice
4	Monsieur Stéphane REICH			06.25.89.15.95
5	Madame Delphine SAUSSE-SAVINI	06.22.09.34.11	80 rue de Ludelage 57655 BOULANGE	Éducatrice
6	Monsieur Laurent LAUFER	06.14.31.94.75	Pension Canine 27 Impasse du Chemin de Fer 57800 COCHEREN	Moniteur
7	Monsieur Bruno DOR	06.03.85.38.66	Club Canin Creutzwald Rue du Vercors - Zone de Loisirs 57150 CREUTZWALD	Moniteur
8	Monsieur Jean-Charles KIEFFER	03.87.64.96.52 06.28.65.17.38		Moniteur
9	Mademoiselle Carine HOFFMANN	03.87.05.36.35 06.71.29.74.41	Club Canin du Saulnois Chemin du Clappe 57260 DIEUZE	Monitrice
10	Monsieur Jérôme SCHERRER			Moniteur
11	Monsieur Jean-Luc BERNARD	03.87.93.25.31	Association « Les amis du chien » Rue du Gymnase BP 8 - 57550 FALCK	Moniteur
12	Monsieur Dominique GOTTFREUND	06.67.03.87.85	Training Club Canin de Merten Route de Creutzwald 57550 FALCK	Entraîneur
13	Monsieur Émile KAMINSKI	06.80.37.57.92		Moniteur
14	Monsieur Denis HAFFNER	06.76.60.70.37	Club canin de Florange ZAC des vieilles vignes 57190 FLORANGE	Éducateur
15	Monsieur Jean-Marie SCHWEITZER	03.82.84.42.47		Moniteur
16	Monsieur Jacques BREYER	03.87.94.13.52	Club Canin de Folschviller Route de Lelling 57730 FOLSCHVILLER	Éducateur
17	Monsieur Christophe MULLER	03.87.86.93.44		Moniteur
18	Madame Angèle LEGLEITNER	06.61.19.66.98	Club Canin de Stiring-Wendel Lieu-dit "Dauendell" 57600 FORBACH	Monitrice
19	Monsieur Adrien TAGLANG	06.31.07.78.73		Moniteur
20	Monsieur Frédéric GYSS	03.87.70.32.10	Institut Européen de Sécurité et de Formation 33 bis rue Georges Woodli 57300 HAGONDANGE	Éducateur
21	Monsieur Rachid LOUCINI			Éducateur
22	Monsieur Luc WEBER	03.87.82.60.26	Club cynophile de Ham sous Varsberg Complexe sportif, route de Creutzwald 57880 HAM SOUS VARSBERG	Educateur
23	Monsieur Patrick SCHIVO	03.87.01.24.76	Association Canine de Hellimer Rue de Narrenkoff	Moniteur

24	Monsieur Christian SCHOBERT		57660 HELLIMER	Moniteur
25	Monsieur Alain FREY	03.88.01.99.20	Route de Baerendorf 67320 KIRRBURG	Éducateur
26	Monsieur Marc KINNEL	09.79.61.94.80 (merci de laisser un message)	Club Canin du Val de Metz Route des cent jours 57000 METZ MAGNY	Moniteur
27	Monsieur Stéphane BOTTARO	06.18.05.70.28	Training Club Canin de Mondelange Rue des Mimosas 57300 MONDELANGE	Moniteur
28	Madame Bernadette DUMOULIN			Monitrice
29	Monsieur Michel HILT			Moniteur
30	Madame Chantal PEGORARO			Monitrice
31	Monsieur Jean- Claude PORTE	06.19.96.87.94	Club Canin de Montigny-lès-Metz Chemin entre 2 eaux 57950 MONTIGNY-LÈS-METZ	Moniteur
32	Mademoiselle Audrey SCHMISSER			Entraîneur
33	Monsieur Philippe SCHMISSER			Entraîneur
34	Monsieur Laurent SIMEUR			Éducateur
35	Madame Cyrille VALLAIN			Monitrice
36	Monsieur Henri GERARDY	03 87 58 82 55	Club Canin de Moyeuvre-Grande Chemin d'Avril 57250 MOYEUVRE-GRANDE	Moniteur
37	Monsieur Daniel ROEDER	03.82.46.26.33	Club Canin de Moyeuvre-Grande Chemin d'Avril 57250 MOYEUVRE-GRANDE	Moniteur
38	Monsieur Jérôme GOLDSCHMITT	03.87.24.91.82	Training Club Canin De la Sarre Rouge Rue de l'ancienne gare 57790 NITTING	Educator
39	Mademoiselle Isabelle GONDOLFF	03.87.25.96.78		Éducateur
40	Madame Yolande LAPLACE	03.87.07.89.52		
41	Monsieur Lucien LOUYOT	06.14.30.37.00	A la Louvière de Croc Blanc Lieu-Dit « Le Fockloch » 57600 OETING uniquement pour les chiens de 2 ^{ème} catégorie	Éducateur
42	Monsieur Pierre LECHNER	03.87.57.64.96 06.23.07.71.57	Les compagnons du chien 54610 RAUCOURT	Moniteur
43	Monsieur Henri LAVALLEE	03.87.58.60.10	Club canin de ROMBAS Rue Wilson - Chemin Durbanne 57120 ROMBAS	Moniteur
44	Monsieur Guillaume BLANCHOT	03.87.67.71.24 06.48.43.19.07	Les Petits Poilus de la Combelle 232 rue Hennequin 57780 ROSSELANGE	Éducateur
45	Monsieur Emmanuel DEBS	06.62.08.55.54	Club Canin de Saint Avold Rue des Généraux Altmayer 57508 SAINT-AVOLD	Moniteur
46	Monsieur Roger GUEBEL	03.87.90.14.39 06.08.77.83.19		Moniteur
47	Monsieur Georges MARTELLOTTA	03.87.90.56.50		Éducateur
48	Monsieur Bernard KUHN	03.87.81.58.19	Domaine d'Ophélie 57500 SAINT-AVOLD	Éducateur

49	Monsieur Pascal FERRY	06.88.78.89.90	<u>Formation Théorique :</u> Maison des associations Place de l'Abbé Grégoire 57255 STE MARIE AUX CHENES	Moniteur
50	Monsieur Gaëtan INSALACO	06.80.72.79.43		
51	Monsieur Jean-Michel HUSELSTEIN	03.87.05.49.93	Club Canin de Sarralbe Route de STRASBOURG 57430 SARRALBE	Éducateur
52	Madame Christine NEHLIG	03.88.00.53.10		Monitrice
53	Monsieur Raphaël STAUB	06.08.32.39.59		Éducateur
54	Monsieur Michel BOCK	03.87.09.14.31	Club Canin de Sarreguemines Rue Dominique d'Hausen 57200 SARREGUEMINES	Moniteur
55	Monsieur André BOUR	03.87.95.25.88		Éducateur
56	Monsieur Robert HILLER	03.87.02.38.45		Moniteur
57	Monsieur Daniel SCHMITT	06.62.58.64.54		Moniteur
58	Monsieur Guy DESHAIES	03.87.52.72.86 06.11.16.51.77	Club d'Éducation Canine de Solgne Rue des Étangs - 57420 SOLGNE	Moniteur
59	Monsieur Antoine CRAPANZANO	06.31.97.49.89	Club Canin Eurodog de Spicheren Zone du Lathmerthal 57350 SPICHEREN	Moniteur
60	Monsieur Alain PEZZINI	03.87.85.38.15		Entraîneur
61	Monsieur Marc AUBERTIN	03.82.52.86.87 06.77.23.21.50	Training Club Canin de Thionville Route de Manom 57100 THONVILLE	Moniteur
62	Monsieur Claude DERE	03 82 56 59 96		Moniteur
63	Monsieur Francis SCHMITT	03 87 80 26 30		Moniteur
64	Mademoiselle Sylvie DUCRET	03.88.83.37.87 06.62.76.94.91	formations délivrées uniquement au domicile des personnes	Éducatrice
65	Monsieur Frédéric CAPIZZI	06.08.12.33.23		Éducateur

Article 2 : Le formateur choisi par le détenteur du chien est tenu de réaliser la formation sauf pour motifs d'injures graves ou défaut de paiement.

Article 3 : Madame la sous-préfète, directrice de cabinet, Mesdames et Messieurs les sous-préfets, Mesdames et Messieurs les maires, Monsieur le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départemental de la Moselle, Monsieur le contrôleur général, directeur départemental de la sécurité publique de la Moselle, Monsieur le directeur départemental de la protection de la population de la Moselle et Mesdames et Messieurs les vétérinaires de la Moselle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour copie conforme
Le Chef de Bureau


Edith ESNOU

METZ, le 10 octobre 2011

Pour le Préfet,
La sous-préfète, directrice de cabinet,


Élisabeth CASTELLOTTI